

Note Méthodologique : Loi sur l'air

Synthèse structurée de la démarche et des étapes de réalisation de la mission.

Contexte & finalité de la méthodologie

- La qualité de l'air est un enjeu stratégique; la Loi sur l'air cadre responsabilités et transparence.
- Elle irrigue politiques HSE, décisions d'investissement et surveillance.
- Alignement avec systèmes de management (ISO 14001) et exigences de preuve.
- Finalité opérationnelle: cartographier, mesurer de façon fiable, agir à la source, démontrer la performance.
- Repères normatifs chiffrés proposés comme bonnes pratiques pour prioriser les actions.

Point clé : Seuil d'alerte à 80 % d'une valeur interne et disponibilité de données $\geq 90-95$ % structurent un pilotage réactif et fiable.

Objectifs de la mission

- Cartographier les sources et classer les risques (échelle interne 1–4).
- Assurer ≥ 95 % de disponibilité des mesures sur postes critiques (revue trimestrielle).
- Réduire les émissions à la source selon la hiérarchie des contrôles.
- Documenter la conformité via un registre des rejets mis à jour tous les 12 mois.
- Installer une boucle d'amélioration continue avec objectifs chiffrés révisés annuellement.

Un tableau de bord mensuel avec seuil d'alerte à 80 % facilite la détection des dérives et l'activation rapide de plans d'actions.

Périmètre / livrables attendus

- Périmètre sites/ateliers/sources (canalisées et diffuses) cadré et priorisé.
 - Matrice RACI et gouvernance d'arbitrage définies.
 - Cartographie des émissions et modèle de risque (échelle 1–4) partagés.
 - Stratégie de mesure et plan de surveillance (méthodes, capteurs, AQ, étalonnages).
 - Registre des rejets et preuves associées (mise à jour annuelle).
 - Tableau de bord mensuel et seuils d'alerte (80 % d'une valeur interne).
 - Feuille de route et plan d'actions priorisés avec indicateurs de suivi.
 - Plan d'audit interne et revues de direction annuelles.
-

Démarche méthodologique (étapes)

Étape 1 – Définir la gouvernance et le périmètre

- Actions: matrice RACI, cartographie des sites, recensement des sources et exigences.
- Résultats: périmètre fermé, indicateurs et preuves attendues clarifiés.
- Vigilance: sources diffuses/transitoires; arbitrages rapides sans sur-validation.

Étape 2 – Évaluer les risques et cartographier les émissions

- Actions: modèle de risque (intensité, toxicité, exposition, voisinage), visites et relevés.
- Résultats: priorisation (4 classes), registre des rejets alimenté.
- Vigilance: sous-estimation des diffuses et phases transitoires.

Étape 3 – Dimensionner la mesure et l’AQ des données

- Actions: stratégie de mesure (ponctuelle/continue), spécifications capteurs, plan de surveillance.
- Résultats: données fiables, traçables (étalonnages, contrôles croisés), seuils d’alerte.
- Vigilance: performance réelle vs théorique; viser ≥ 90 % de disponibilité consolidée.

Étape 4 – Définir et prioriser le plan d’actions

- Actions: scénarios, bilans coûts/bénéfices, feuilles de route et jalons.
- Résultats: plan d’actions tenable, hiérarchie des contrôles intégrée.
- Vigilance: effets rebond, sous-dimensionnement captage, variabilité process.

Étape 5 – Intégrer au système de management

- Actions: intégration dans maintenance/achats/gestion du changement, MAJ documentaire.
- Résultats: indicateurs, routines de pilotage, plan d’audit interne, revue de direction.
- Vigilance: maîtrise documentaire; seuils d’alerte intermédiaires et contrôles indépendants.

Étape 6 – Suivre, auditer et améliorer

- Actions: consolidation des données, tendances, bilans trimestriels, tests d’alarmes.
- Résultats: recommandations d’optimisation, mises à jour des hypothèses et modèles.
- Vigilance: ne pas se limiter aux moyennes; suivre pics et fréquences.

Planning / durée / jalons

Jalon	Fréquence / durée	Finalité
Revue de direction	Annuelle (≥ tous les 12 mois)	Pilotage, arbitrages, objectifs
Bilans & tableaux de bord	Mensuel / Trimestriel	Tendances, détection précoce
Audits internes	Tous les 12 à 24 mois	Assurance qualité, corrections
Disponibilité données (sources critiques)	≥ 95 % / trimestre	Fiabilité du pilotage
Disponibilité données (consolidé)	≥ 90 % / 12 mois glissants	Reporting consolidé robuste

Rôles & responsabilités

Client (exploitant, maintenance, HSE, acheteurs)

- Appropriation des rôles et circuits de décision; priorisation des ateliers.
- Recensement des équipements émissifs et alimentation du registre des rejets.
- Exploitation des équipements de mesure; réaction aux écarts et tests d'alarmes.
- Mise en œuvre du plan d'actions et tenue à jour des preuves (12 mois).

Consultant

- Établir la matrice RACI, cartographier sites/sources, référencer exigences.
 - Concevoir le modèle de risque et la cartographie des émissions.
 - Définir stratégie de mesure, spécifications et plan de surveillance (AQ, étalonnage).
 - Construire scénarios, feuilles de route, arbitrages; intégrer au SM et plan d'audit.
 - Consolider données, analyses de tendances, bilans trimestriels et recommandations.
-

Prérequis & données nécessaires (inputs)

- Inventaire des équipements/sources émissifs et cartographie des sites.
 - Référentiels applicables et attentes clients/parties prenantes.
 - Liste des polluants/indicateurs, valeurs cibles/limites internes.
 - Données process et d'exposition (débits, concentrations, temps).
 - Plan de surveillance, spécifications capteurs, chaînes d'acquisition.
 - Enregistrements d'étalonnage, contrôles croisés, éléments QAL2 le cas échéant.
 - Bilans matière/énergie et hypothèses de scénarios.
 - Contexte local: sensibilité du voisinage et situations transitoires.
-

Modalités de pilotage & qualité (comités, validations, risques)

- Gouvernance formalisée (RACI) et capacité d'arbitrage rapide en cas d'écart majeur.
- Seuils d'alerte à 80 % d'une valeur interne; activation de plans d'actions.
- Tableau de bord mensuel; analyses de tendances et bilans trimestriels.
- AQ des données: contrôles croisés, étalonnages, audits internes tous les 12–24 mois.
- Objectifs de disponibilité: ≥ 95 % en continu (sources critiques); ≥ 90 % consolidé sur 12 mois.
- Comité transverse pour valider annuellement seuils et analyses de risques.
- Gestion des risques clés: diffuses, phases transitoires, effets rebond, transferts de pollution.
- Traçabilité documentaire: registre des rejets, preuves de conformité mises à jour chaque 12 mois.

